



Azay-sur-Cher

CERTIFICAT D'URBANISME

(cerfa N° 13410*02)

Il existe 2 sortes de certificat d'urbanisme :

- le certificat d'urbanisme d'information pour connaître le droit applicable au terrain

- Dossier à fournir en 2 exemplaires
- Délai d'instruction = 1 mois
- Principales pièces à fournir : le plan de situation et un extrait cadastral du terrain

- le certificat d'urbanisme opérationnel pour savoir si une construction ou une division de parcelles est réalisable sur un terrain

- Dossier à fournir en 4 exemplaires
- Délai d'instruction = 2 mois

Principales pièces à fournir : le plan de situation, un extrait cadastral du terrain et une note descriptive du projet